



séparation : comment récupéré ma fille

Par **sebioz**, le 17/11/2009 à 19:49

bonjour a tous

je vient en votre aides pour vous demander qu'elle que conseil .

je suis un jeune papa de 19 ans

j'ai déclarer ma fille a la naissance le 9 JANVIER 2009 , mai pour être plus aider la mere de ma fille c'est déclarer seul ,j'ai vécu jusque juillet avec elles .

maintenant que je vois que la mere de ma fille s'en occupe très "mal" ma fille n'est pas maltraiter mai les comportement et les paroles de sa mere ne sont pas digne d'une maman , j'aimerai savoir qu'elle sont les choses a faire pour récupérer la garde exclusive voir alterner mai que c'est moi qui est la garde de ma fille .

sa mere touche de la caf 170 euro par moi , moi je vais etre en formation rémunérer de 650 euro par moi pendant 4 mois et apres toucher les aide des assedic mai pour l'instant je n'est pas de rémunération et pas encor d'appartement .

j'aimerai s'avoir si je doit attendre d'avoir un appartement et de plus grosse remuneration que sa mere ?

comment doit je faire s'il vous plait aider moi je ne veut plus que ma fille vive avec une mere comme sa .

merci de vos reponce

si vous voulez plus d'information sur moi et sa mere posé moi des question merci

Par **sebioz**, le 19/11/2009 à 11:02

Up , s'il y vous plait j'ai besoin d'un peut d'aide .